



Vos Conseillers administratifs et municipaux élus pour la législature 2015-2020

dossier

Mobilité - Marche et transports publics : un couple durable

p. 8

Mairie - Punaises de lit : s'informer pour mieux les éradiquer

p. 11

Dans le rétroviseur - Images d'événements de l'été

p. 12

Culture - La fête du théâtre propose un Eldorado à Confignon

p. 16

Prochains événements 2015

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
SEPTEMBRE			
19	Tournoi de foot	Ecole de Confignon	Association des Parents d'Elèves de Confignon
19-20	Tournoi de pétanque	Terrain de pétanque de Confignon	Société de pétanque de Confignon
20	Fête de Cressy	Préau Cressy	Association des Habitants de Cressy
20	Journée des familles	Parc des Evaux	Fondation des Evaux
22	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
27	Grande braderie	Salle communale	Les Confid'Oizes
30	Thé dansant	Cressy Plus	Mairie et Résidence Beauregard
OCTOBRE			
4	Contes d'automne	Salle des mariages	Accroch'Contes
9-10	Exposition annuelle de poterie	Annexe de la mairie	Atelier de poterie de Confignon
10	Fête de paroisse	Centre paroissial Bernex-Confignon	Paroisse protestante Bernex - Confignon
18	Election du Conseil national et 1 ^{er} tour de l'élection du Conseil des Etats	Salle communale	Service des votations
28	Loto intergénérationnel	Cressy Plus	Mairie et Résidence Beauregard
NOVEMBRE			
1	Eldorado : Fête du théâtre	Salle communale	Théâtre Spirale, Fête du théâtre et Mairie
8	2 ^{ème} tour de l'élection du Conseil des Etats	Salle communale	Service des votations
10	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
13	Nuit du conte en Suisse	Salle communale - Pontverre	Accroch'contes
21	Brisolée	Salle communale	Les Confid'Oizes
25	Conférence	Cressy Plus	Mairie et Résidence Beauregard
28	Marché de Noël	Salle communale	Association du Marché de Noël
29	Votations populaires	Salle communale	Service des votations
DECEMBRE			
6	Fête du sapin	Préau école de Cressy	Association des Habitants de Cressy
8	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
11	Fête de l'Escalade	Salle communale	Association des Parents d'Elèves de Confignon
16	Noël œcuménique	Cressy Plus	Mairie et Résidence Beauregard
22	Arbre de Noël	Salle communale	Mairie

Pour la programmation Ciné-Mondes, Ciné-Kid, conférences et cours, veuillez vous reporter à www.culture-rencontre.ch

Trouvez des infos de proximité sur notre site Internet ainsi que sur Facebook et Twitter

Vous êtes-vous déjà rendus sur notre site www.confignon.ch ?

Notre page d'accueil a été complètement remaniée pour mieux vous orienter. Vous y trouvez un **coup de projecteur** sur une actualité communale, des **liens** qui vous permettent d'accéder directement aux services les plus

demandés, des infos sur les événements et actualités du moment, ainsi qu'un calendrier qui vous renseigne en un clin d'œil. Une nouvelle page a été créée sous la rubrique **Vie économique** et vous indique les **Offres immobilières** actuelles de la région. Les **Confitweets** vous tiennent également informés en 140 caractères de l'actualité de la semaine dans votre commune (twitter.com/Confignon ainsi que facebook.com/Confignon).

Délai rédactionnel pour le numéro de décembre 2015

Les personnes et les associations communales qui souhaitent apporter leur contribution au Confi'lien peuvent remettre leur texte **d'ici au 26 octobre 2015** à communication@confignon.ch.



Sommaire

Dossier : Vos Conseillers administratifs et municipaux élus pour la législature 2015-2020 - p.4

Côté Mairie : Mobilité - p.8 • Jobs jeunes • Le tri, c'est chic - p.9 • Aménagement - p.10 • Punaises de lit • Coup de Chapeau - p.11

Dans le rétroviseur : 90 ans • Fête de la musique • Promotions - p.12

Conseil municipal : Délibérations - p.14

Associations : Activités à venir - p.14

Vie culturelle : Prix de l'Aire - p.15 • Fête du théâtre - p.16

Editeur :

Commune de Confignon

chemin de Moulaz 2

1232 Confignon

022 850 93 93

fax 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication :

Elisabeth Gabus-Thorens

Co-rédacteurs en chef de l'édition :

Elisabeth Gabus-Thorens, Sylvie

Jay et Dinh Manh Uong

Coordination : **Suzanne Oguey**,
déléguée Développement Durable

Ont contribué à cette édition :

Eric Kunz, Secrétaire général -

Mario Rodriguez, Secrétaire général
adjoint

Maquette : **Pascal Gachet**

Crédits photos : ATE, Canton de
Genève, F. de Limoges, Mairie de
Confignon, Pro vélo Suisse,
Théâtre Spirale

Impression :

Imprimerie G. Chapuis SA



l'édito

Une nouvelle législature, des nouveaux Conseillers, des nouveaux défis

Aux dernières élections municipales d'avril et de mai 2015, les Confignonnaises et les Confignonnaïses ont renouvelé la composition du Conseil municipal et reconduit les membres du Conseil administratif.

Les 19 sièges du Conseil municipal sont répartis de manière égale à raison de six sièges pour chacun des trois partis traditionnels: Libéral-Radical (PLR), Démocrate-chrétien (PDC) et Voix de Gauche (VG). Le dernier siège est occupé par un représentant du Mouvement des Citoyens Genevois (MCG).

Les instances des autorités communales sont désormais formées et tout est prêt pour entamer une nouvelle période – cette fois de cinq ans – et ceci conformément à la nouvelle Constitution.

Ce nouveau départ est le moment propice pour évoquer les principaux enjeux qui représentent autant de défis pour notre Commune dans les années à venir.

Sur le plan de l'aménagement, le déclassement des Cherpines accepté par le peuple genevois, le projet de Bernex-Est et divers projets sectoriels vont occuper le Conseil administratif. Un des aspects du travail sera de continuer à œuvrer pour obtenir des aides financières du Canton ou des Communes permettant d'assurer les lourds investissements prévus. Ces derniers vont évidemment peser fortement sur les comptes communaux et, plus particulièrement, augmenter l'endettement.

Cela étant, il est essentiel que le Conseil administratif maintienne sa politique sociale du logement dans le but d'apporter des solutions de logement répondant en priorité aux besoins de ses habitants jeunes et moins jeunes. La collaboration avec les partenaires publics et privés dans le domaine de l'aménagement et de la construction correspond également à un axe de travail essentiel.

Mais le plus grand enjeu de cette législa-

ture sera de maintenir la qualité de vie de nos habitants et les prestations qui leur sont offertes, malgré le développement des projets d'aménagement des Cherpines et de Bernex-Est, en conservant notamment les prestations et les animations sociales ou culturelles permettant à notre population de se rencontrer et de créer des liens vivants.

Les mesures concernant la sécurité de nos habitants, tant sur les routes que dans leur lieu de vie, doivent également être poursuivies.

La nécessité de reconduire des actions en matière de développement durable, suite à l'obtention en 2014 du label Cité de l'énergie gold, est primordiale. Tenant compte de la volonté de la Suisse de sortir du nucléaire, il est important de continuer de mettre en place des actions dans le domaine de la gestion énergétique visant à réduire nos consommations et de traduire cette volonté dans la pratique.

L'embellissement et l'animation des espaces publics méritent également une attention soutenue.

La réalisation de ces enjeux dépendra certes des finances communales. Le plan financier quadriennal établi pendant la dernière législature doit permettre de parvenir à un équilibre des charges et des recettes.

Compte tenu du fait que les ressources fiscales revenant à la Commune de Confignon semblent réduites de manière durable, le Conseil administratif devra continuer son travail de maîtrise des coûts et de recherche de ressources complémentaires.

En conclusion, vos élus auront à cœur de gérer notre commune grâce à une vision incluant ses développements futurs, en préservant la qualité de vie des habitants, tout en assurant une gestion quotidienne rigoureuse.

Nous nous réjouissons de relever ce défi.

Le Conseil administratif



Commune
de Confignon



GOLD

Confignon
european energy award



Vos Conseillers administratifs et municipaux élus pour la législature 2015-2020

Suite aux élections d'avril et de mai 2015 du Conseil administratif et du Conseil municipal, ce dernier a été renouvelé pour près de 50% de ses membres. Avant de vous les présenter, rappelons dans les grandes lignes l'organisation politique communale, quelles sont les tâches, les prérogatives et le fonctionnement relevant de chacun de ces Conseils.

Le Conseil administratif

Son rôle

Les Conseillers-ères administratifs-ives (CA) sont chargé-es notamment d'appliquer et d'exécuter la volonté du Conseil municipal, d'où le nom de pouvoir exécutif. Les trois personnes qui le constituent sont élues pour 5 ans et assument cette charge à temps partiel, ce qui leur permet de conserver une autre activité professionnelle en parallèle.

Chaque année, le Conseil administratif nomme son-sa président-e et son-sa vice-président-e. Le-la président-e prend le titre de Maire.

Le Conseil administratif a les compétences suivantes:

- présenter au Conseil municipal le budget annuel, le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le compte de variation de la fortune et le compte rendu financier,
- présenter au Conseil municipal un rapport administratif annuel,
- soumettre au Conseil municipal les projets de délibération et exécuter les délibérations du Conseil municipal,
- préavis sur tous les objets qui ne sont pas expressément de la compétence du Conseil municipal,
- prendre toutes les mesures provisionnelles dont l'urgence est commandée par les intérêts de la Commune,
- défendre les intérêts de la Commune dans les procès qu'elle intente ou qui lui sont intentés et prendre les mesures nécessaires,
- exécuter les lois, les règlements et les arrêtés si cette compétence est conférée à la Commune;
- remplir toutes les autres fonctions qui lui sont attribuées par la législation,
- fournir au Conseil d'Etat ou à ses départements les renseignements qui peuvent lui être demandés,
- édicter les règlements municipaux dans les



Monsieur Dinh Manh Uong, Conseiller administratif, Madame Sylvie Jay, Maire, et Madame Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative

domaines où le Conseil municipal n'a pas fait usage de la prérogative,

- former opposition dans le cadre de la procédure d'adoption des Plans de zones, des Plans localisés de quartier, des Plans de site et de leurs règlements, des plans d'extraction, des règlements spéciaux, en particulier lorsque le Conseil municipal a formulé un préavis négatif.

Les membres du CA se réunissent à la Mairie tous les jeudis de 14h00 à 18h00 pour évoquer ensemble les principaux dossiers et prendre les décisions collectives.

Pour réaliser ces tâches au quotidien, les Conseillers administratifs sont soutenus par les collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale.

L'organisation du Conseil administratif

Chaque membre du Conseil administratif est responsable des dicastères suivants:

Madame Sylvie Jay (PLR)

Remplaçant: Dinh Manh Uong

Constructions - travaux
Bâtiments Equipements Voirie
Autorisations de construire
Cimetière
Sécurité
Mobilité
Transports
Santé et Sport

Monsieur Dinh Manh Uong (PDC)

Remplaçante: Elisabeth Gabus-Thorens

Aménagement
Environnement
Développement durable
Finances et gestion
Développement économique
Administration générale
État civil

Madame Elisabeth Gabus-Thorens (VG)

Remplaçante : Sylvie Jay

Politique intergénérationnelle

Politique du logement

Petite enfance

École

Politique de communication

Relations avec les sociétés communales

Intégration et naturalisations

Culture

Espaces publics et paysage

De plus, les Conseillers administratifs sont

délégués dans les Conseils des Fondations et autres groupements intercommunaux (cf. la fin de l'article où vous retrouvez pour chaque structure la composition de ses membres comprenant Conseillers administratifs et Conseillers municipaux le cas échéant).

Le Conseil municipal

Son rôle

Les Conseillers municipaux, au nombre de 19 pour notre commune, sont élus pour 5 ans. Ils ne votent pas les lois, ils ont un pouvoir délibératif. Ils prennent donc des décisions qui doivent ensuite être appliquées par le Conseil administratif.

Leurs compétences sont :

- approuver le budget de fonctionnement;
- approuver les comptes annuels;
- approuver les crédits d'investissement.

Chaque membre dispose d'un droit d'initiative qui s'exerce sous diverses formes, soit :

- un projet de délibération : proposition écrite au Conseil municipal portant sur un objet prévu à l'article 30 de la Loi sur l'administration des communes (LAC);
- un projet de motion : proposition écrite faite

au Conseil municipal de charger le Conseil administratif de présenter un projet de délibération, de prendre une mesure, de présenter un projet ou une modification de règlement, de présenter un rapport;

- une question qui est une demande d'explication, écrite ou orale, adressée au Conseil administratif sur n'importe quel objet ressortissant de l'administration municipale.

Les 19 membres du Conseil municipal élus pour la législature 2015-2020 – manque *Andrea Fossati (PLR)*, qui n'a pu être photographié



Eric Baier (VG)



Nathalie Dal Busco (PDC)



Rocco De Lucca (PDC)



Florian Dumalle (VG)



Samuel Dunant (PLR)



Nicolas Fournier (PDC)



Joël Frauenfelder (PLR)



Yvan Guillaume (PDC)



Antoinette Hofer (VG)



Roger Jaccard (PLR)



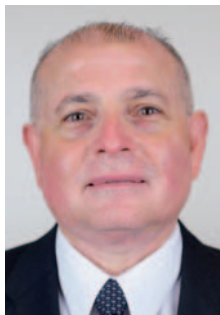
Jean-Claude Kormann (VG)



Barbara Marini Lopes Silverio (PDC)



Kaya Pawlowska (VG)



Guillermo Sirena (MCG)



Jean Carlo Taboada (PLR)



Marcello Tedeschi (PDC)



Didier Vatter (PLR)



Maxime Walder (VG)

L'organisation du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunit aussi souvent que nécessaire mais au moins deux fois par an. En général, il se réunit 6 à 8 fois par année, le mardi soir à 20h30. Les séances sont publiques sauf pour certains points où le huis clos est exigé (p. ex. les naturalisations).

Chaque année, un **Bureau** est constitué en élisant un-e président-e, un-e vice-président-e, un-e secrétaire et un-e membre. Ce Bureau prend ses fonctions en juin en même temps que le Conseil municipal et le Conseil administratif. Dans notre commune, les groupes politiques ont depuis longtemps admis qu'un membre de chaque groupe politique (il y en a

quatre actuellement) devait être élu au Bureau, quelle que soit la représentation de son groupe au sein du Conseil municipal. Les fonctions au sein du Bureau sont exercées selon un tournoi.

Le Bureau est chargé :

- de représenter le Conseil municipal;
- de veiller au bon déroulement des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux actions citées ci-dessus;
- de veiller à ce que les Commissions exécutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal;
- d'informer le Conseil administratif si les rapports, projets de délibération et autres documents nécessaires aux travaux du Conseil

municipal ne sont pas expédiés dans les délais fixés afin qu'il prenne les mesures adéquates;

- de collaborer avec le Conseil administratif à la rédaction de l'ordre du jour des séances du Conseil municipal.

Conformément aux dispositions en vigueur dans la loi sur l'information au public et à l'accès aux documents (art. 16 et 17 al 2 de la LI-PAD), le Conseil municipal délègue ses compétences en la matière au bureau.

Le-la président-e du bureau exerce la présidence du Conseil municipal. Il-elle veille au bon déroulement des débats et au maintien de l'ordre.

Composition du Bureau du Conseil municipal pour la législature 2015-2020

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Maire	Sylvie Jay (PLR)	Dinh Manh Uong (PDC)	Elisabeth Gabus-Thorens (VG)	Sylvie Jay (PLR)	Dinh Manh Uong (PDC)
Président-e	Yvan Guillaume (PDC)	Joël Frauenfelder (PLR)	Yvan Guillaume (PDC)	Maxime Walder (VG)	Jean Carlo Taboada (PLR)
Vice-président-e	Joël Frauenfelder (PLR)	Yvan Guillaume (PDC)	Maxime Walder (VG)	Jean Carlo Taboada (PLR)	PDC
Secrétaire	Maxime Walder (VG)	Maxime Walder (VG)	Jean Carlo Taboada (PLR)	PDC	VG
Membre	Vacant	Vacant	Vacant	Vacant	Vacant

Les Commissions du Conseil municipal

Au début de chaque législature, le Conseil municipal constitue, en fonction de la répartition des dicastères entre les Conseillers administratifs, le nombre de Commissions qu'il estime nécessaire pour le bon déroulement de ses travaux et en nomme les membres.

Pour la législature 2015-2020, six Commissions permanentes ont été constituées :

- Commission sociale, logement et communication (CSLC)
- Commission de la culture, espaces publics et paysage (CCEP)
- Commission aménagement et durabilité (CAD)
- Commission des finances et gestion - développement économique (CFGDE)

- Commission de la mobilité, sécurité et sports (CMSS)
- Commission des constructions, équipements et voirie (CCEV)

Ces Commissions ont pour missions :

- d'examiner les propositions et les projets à la demande du Conseil administratif;
- d'analyser et de donner leur avis sur des propositions particulières émanant du Conseil municipal ou de ses Commissions;
- d'entreprendre toute action ou étude qu'elles jugent utile et de faire des propositions pour les domaines d'activité qui leur sont propres;
- de rédiger des rapports pour le Conseil municipal lorsqu'elles sont saisies d'un projet de délibération;
- d'informer régulièrement et de manière suc-

cincte le Conseil municipal sur leurs travaux;

- de présenter chaque année un rapport d'activité au Conseil municipal avant le 31 janvier de l'année suivante.

Les six Commissions permanentes sont en outre chargées de missions particulières en fonction de leur domaine d'activité.

La composition des Commissions et des Fondations a fait l'objet d'un vote lors de la séance d'installation du Conseil municipal le 2 juin dernier.

Les élus Roger Jaccard et Kaya Pawlowska ayant été excusés lors de cette séance, ils prêteront serment lors de la séance du 22 septembre, à la suite de quoi ils pourront à leur tour être nommés en tant que membres des Commissions mentionnées ci-dessous par le collège du Conseil municipal.

Composition des Commissions

Commission sociale, logement et communication (CSLC)

Président-e	Samuel Dunant
Vice-Président-e	Nathalie Dal Busco
Membres	Nicolas Fournier Antoinette Hofer Roger Jaccard Maxime Walder Elisabeth Gabus-Thorens
CA	

Commission de la culture, espaces publics et paysage (CCEP)

Président-e	Marcello Tedeschi
Vice-Président-e	Kaya Pawlowska
Membres	Joël Frauenfelder Jean-Claude Kormann Barbara Marini Lopes Silverio Guillermo Sirena Didier Vatter Elisabeth Gabus-Thorens
CA	

Commission aménagement et durabilité (CAD)

Président-e	Eric Baier
Vice-Président-e	Andrea Fossati
Membres	Rocco De Luca Samuel Dunant Nicolas Fournier Maxime Walder
CA	Dinh Manh Uong

Commission des finances et gestion-développement économique (CFGDE)

Président-e	Jean Carlo Taboada
Vice-Président-e	Antoinette Hofer
Membres	Nathalie Dal Busco Florian Dumalle Joël Frauenfelder Yvan Guillaume
CA	Dinh Manh Uong

Commission de la mobilité, sécurité et sports (CMSS)

Président-e	Yvan Guillaume
Vice-Président-e	Didier Vatter
Membres	Eric Baier Roger Jaccard Barbara Marini Lopes Silverio Kaya Pawlowska Guillermo Sirena
CA	Sylvie Jay

Commission des constructions, équipements et voirie (CCEV)

Président-e	Jean-Claude Kormann
Vice-Président-e	Rocco De Luca
Membres	Florian Dumalle Andrea Fossati Jean Carlo Taboada Marcello Tedeschi
CA	Sylvie Jay

Commission des Réclamations (CR) - Commune

Membres	Kaya Pawlowska Jean Carlo Taboada
Délégué du CA	Dinh Manh Uong

Commission des Réclamations (CR) - Canton

Délégués du CM	Eric Baier Yvan Guillaume Jean Carlo Taboada
----------------	--

Délégué du CA (proposé par le CA et désigné par le Conseil d'Etat) Dinh Manh Uong

Les membres des fondations et groupements intercommunaux (CA et CM)

Fondation d'intérêt public communal des institutions de la Petite Enfance (FPE)

Président-e	Elisabeth Gabus-Thorens, déléguée du CA
Membres	Samuel Dunant Antoinette Hofer Barbara Marini Lopes Silverio Guillermo Sirena

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (FL)

Président-e	Sylvie Jay, déléguée du CA
Membres	Samuel Dunant Eric Baier Nicolas Fournier Guillermo Sirena

Groupeement du Centre intercommunal de voirie (CIV)

Déléguée du CA	Sylvie Jay
Délégué-es du CM	Yvan Guillaume Jean-Claude Kormann

Fonds de mise en valeur des bâtiments et espaces publics (FMV)

Déléguée du CA	Elisabeth Gabus-Thorens
Délégué-es du CM	Kaya Pawlowska Guillermo Sirena Jean Carlo Taboada Marcello Tedeschi

Dans certaines structures, Confignon est représenté par un-e délégué-e du Conseil administratif:

Madame Sylvie Jay est déléguée pour le Groupeement intercommunal CRI-201, l'Office de protection civile Lancy-Cressy, la Fondation des Evaux et le Comité intercommunal des déchets carnés.

Madame Elisabeth Gabus-Thorens est déléguée du CA pour les Groupements AFJ-Rhône Sud et intercommunal des activités parascolaires (GIAP) ainsi que pour les associations Culture et rencontres et Cad-dies Service.

Monsieur Dinh Manh Uong est délégué du CA au Service informatique de l'Association des communes genevoises, ainsi qu'à la Fondation des zones agricoles spéciales.

Appel à projet pour la «Carte de vœux 2016» de la Commune de Confignon !

Le Conseil administratif lance un appel à projet pour la carte de vœux communale 2016.

Les conditions de participation se trouvent sur la page d'accueil du site Internet communal : www.confignon.ch ou dans le Confi'lien de juin 2015, p. 11.

côté Mairie

Mobilité

Tram + marche : bon pour la santé et l'environnement !

Un projet pilote associant tram et marche à pied voit le jour à Confignon. Intitulé «A deux pas du tram», il est mené par l'Association transports et environnement pour encourager tous les citoyens à intégrer de l'activité physique dans leurs déplacements quotidiens. Il est développé avec la collaboration et le soutien des Transports publics genevois et des communes de Confignon et d'Onex.

La marche est l'activité physique qui fait le plus de bien à la santé. Combinée à un axe de transports performant comme le tram, elle permet d'aller loin et de se faire du bien tout en ménageant l'environnement. Dès la rentrée scolaire 2015, trois affiches et un dépliant proposent de manière agréable et ludique des buts d'excursion ainsi que des parcours piétons privilégiés. Tous les ménages de Confignon ont reçu par la poste le petit dépliant coloré, montrant des lieux atteignables en moins de 15 minutes à pied depuis trois arrêts de tram: La Dode, Croisée-de-Confignon et P+R Bernex. Quant aux trois affiches –une pour chaque arrêt– elles sont disposées sur les abris-bus, placées en divers lieux sur le territoire communal et sont téléchargeables sur Internet.

Sur les cartes sont représentés les principaux bâtiments connus des petits et des grands (écoles, mairies, espaces de loisirs etc.) ainsi que des itinéraires choisis pour être particulièrement rapides et/ou agréables. Un cercle

Tram + Marche Le bon plan!

En moins de 15 minutes à pied, vous allez plus loin que vous le pensez.

Ce projet est votre projet. Si vous avez des suggestions ou des améliorations à proposer, n'hésitez pas à nous contacter!

022 734 70 44
bureau-conseil@ate.ch
www.ate.ch/a2pas



montre tout ce que l'on peut atteindre en seulement 15 minutes de marche à partir de l'arrêt de tram. C'est une manière simple d'encourager les usagers du tram à parcourir le dernier kilomètre à la force des mollets tout en (re)découvrant de jolis quartiers. Dès cet automne, ce sera au tour des arrêts Onex et Bandol de rejoindre le projet.

Non seulement la marche réduit les risques cardiovasculaires, elle permet aussi de lutter contre le stress –à condition de trouver un parcours agréable, car il est également démontré que les parcours difficiles ou désagréables attirent moins les marcheurs. On se l'imagine bien: couper à travers un parc paraîtra toujours plus court que de longer un bâtiment sans fenêtres, sur un trottoir étroit et serré par une route à fort trafic. C'est pourquoi le projet «A deux pas du tram» propose des parcours prati-

ques et directs mais aussi parfois des parcours légèrement plus longs mais qui paraîtront courts parce qu'ils sont agréables.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), nous devrions tous faire au minimum 30 à 60 minutes d'activité physique d'intensité moyenne par jour. Or, les bénéfices pour la santé sont similaires si on marche pendant 30 minutes sans s'arrêter, ou si on fait deux fois 15 minutes ou trois fois 10 minutes, la seule contrainte étant de marcher d'un bon pas. C'est une chance, parce qu'il est plus facile d'intégrer de petites périodes dans sa vie quotidienne, par exemple en combinant la marche avec un moyen de transport rapide comme le tram. On couvre ainsi de grandes distances, permettant de se rendre au travail, aux études, ou sur son lieu de loisirs.

Plus d'infos: www.ate.ch/a2pas

Bike to work durant tout le mois de juin

En 2015 les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale ainsi que de l'Espace de vie enfantine ont réalisé leur 8^{ème} participation à l'action bike to work ou «à vélo au boulot».

Les trois équipes participantes, soit 11 cyclistes et 1 piéton, ont parcouru un total de 1'633 km durant tout le mois en juin à la force de leurs mollets, parfois avec une assistance électrique. Le pourcentage des jours pédalés est allé bien au-delà des 50% (engagement minimum) puisqu'il a atteint 91%, démontrant ainsi

la motivation sans faille des participants, aidés il est vrai par une météo particulièrement favorable pour cette édition.

Sur l'ensemble du territoire suisse, ce ne sont pas moins de 1'665 entreprises qui ont participé, soit 52'541 cyclistes pour 9'881'580 de km parcourus et un équivalent de CO₂ correspondant à 1'581'053 kg!

Par ailleurs, de très nombreux prix individuels et collectifs ont été tirés au sort et décernés grâce aux sponsors de cet événement.

Tous ces chiffres font réfléchir, même si l'objectif premier en participant à cette action est avant tout de gagner un agréable sentiment de liberté sur le chemin du travail et une meilleure forme physique.



Vous avez besoin occasionnellement d'un véhicule? Pensez à Mobility!

Depuis dix ans déjà, vous bénéficiez d'un véhicule Mobility au centre du village et d'un autre à Cressy. En tant que membre, vous avez accès à tous les autres véhicules situés sur 1400 emplacements en Suisse, dont deux à Bernex et deux à Onex.

Le fonctionnement

En vous affiliant à Mobility, vous avez la possibilité de réserver une voiture pour la durée souhaitée, sans avoir à vous occuper d'autres aspects pratiques. Vous réservez en ligne ou par téléphone (24 heures sur 24) le véhicule dont vous avez besoin à l'emplacement désiré (différentes catégories sont disponibles selon le



type du trajet à effectuer). Votre carte personnelle vous permet à la fois d'ouvrir le véhicule et d'obtenir une confirmation de votre inscription.

Mis à part le coût de l'affiliation annuelle, vous ne payez que lorsque vous avez besoin

d'un véhicule. Les tarifs horaires et kilométriques incluent tous les autres frais liés à l'usage d'une voiture.

Dans un contexte où les routes sont de plus en plus saturées, opter pour Mobility fait partie des solutions multimodales que nous vous encourageons à adopter, soit opter pour la mobilité douce, les transports publics ou les véhicules motorisés selon vos besoins de déplacement.

La Mairie a appuyé l'implantation de deux véhicules Mobility sur le territoire communal. Vous les trouvez aux adresses suivantes:

Centre du Village: 32, Chemin de Sous-le-Clos (parking à côté de la salle communale).

A Cressy: 77, rue Edouard-Vallet (cour face au centre scolaire).

Plus d'information: www.mobility.ch

Jobs jeunes

Petit retour sur les jobs jeunes de l'été à la Mairie

Une cinquantaine d'offres de services pour les «Jobs jeunes» ont été envoyées à la Mairie, dont quinze tirées au sort par le Conseil administratif. Ce sont donc 8 garçons et 7 filles qui ont renforcé les Services extérieurs et des bâtiments durant cet été.

Chaque jeune a été engagé pour une durée de dix jours au maximum, durant la période du 22 juin au 14 août. Lors de la préparation de la Fête des Promotions, ils ont œuvré à la mise en place des tables et des bancs et sont également intervenus lors de la préparation de

la Fête nationale du 1^{er} Août et des nettoyages liés à celle-ci.

Les autres tâches concernent les espaces verts: tonte, collaboration à la taille des haies, arrosage et «toiletage» des fleurs ou encore désherbage. Les jeunes ont aussi apporté leur appui pour l'entretien de la voirie et la levée des corbeilles à déchets publiques.

Ils ont également donné un coup de main bienvenu au nettoyage des classes des deux écoles primaires alors que les plus jeunes étaient déjà partis en vacances.

Pour des raisons de santé publique et environnementales, le désherbage sans herbicide devrait être généralisé, même s'il est un grand consommateur d'huile de coude!



Le tri, c'est chic! (suite)

Après avoir rappelé –dans le Confi'lien de juin– que le tri des déchets est avant tout une question de ressources, nous allons nous intéresser à la manière de diminuer les déchets à la source.

Ci-dessous, retrouvez quelques bonnes raisons de diminuer la production de vos déchets, comment diminuer leur consommation, ainsi que les manières de les trier en vue de leur recyclage.

Aluminium

C'est un métal noble qui ne devrait être utilisé

que pour des produits à longue durée de vie. Si vous avez le choix, préférez des emballages en verre, en plastique, en carton ou en PET.

Bois

42% du bois exploité commercialement dans le monde sert à fabriquer du papier. Pour protéger les forêts, contribuez à la promotion du marché du papier recyclé en l'utilisant aussi souvent que possible, dans le ménage et au bureau (essuie-tout, papier à lettre, papier WC, etc.). En refusant les prospectus publicitaires grâce à un autocollant placé sur votre boîte aux lettres, vous évitez un gaspillage inutile de papier.

17% du **bois utilisé** pour la fabrication de papier provient de forêts vierges, notamment au Canada, en Scandinavie, en Russie, au Brésil et en Indonésie. En photocopiant et en imprimant en recto-verso, vous effectuez une économie de 50% et ferez un geste pour les forêts! En imprimant que rarement vos e-mails et leurs pièces jointes, vous réaliserez de précieuses économies.

Déchets organiques

Ils représentent plus du tiers de nos ordures et contiennent jusqu'à 80% d'eau. C'est un non-sens de les incinérer alors que, déposés dans une poubelle verte, ils peuvent être collectés par la commune et compostés.

Incinération

L'incinération de déchets en plein air émet jusqu'à 1000 fois plus de dioxine qu'une élimination en usine d'incinération. Ne brûlez jamais de déchets dans votre cheminée ou votre jardin!

Jardin et compost

Si vous disposez d'un jardin et d'un peu de temps, lancez-vous dans la production de vo-

tre propre compost. Il s'agit de la méthode de recyclage la plus économique et la plus écologique: pas de transport, pas de frais de collecte et, en prime, l'autosuffisance pour vos besoins en engrais.

Papiers et cartons

Ils constituent près du tiers de nos ordures, alors qu'ils pourraient être recyclés en de nouveaux produits. Toutes les qualités de papier et de carton peuvent être collectées en vrac (journaux, magazines, papier à lettres, enveloppes, emballages, cartons, etc.). La seule condition de leur récupération est qu'ils ne soient pas souillés.

Piles

Les piles sont extrêmement polluantes, c'est pourquoi elles ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures. Les piles usagées peuvent être ramenées gratuitement dans tous les commerces qui en vendent. Lorsque vous achetez un appareil électrique, vérifiez s'il est indispensable qu'il fonctionne avec des piles, plutôt que branché sur le secteur.

Les **piles «vertes»**, soi-disant écologiques, ne sont pas sans danger pour l'environnement

et doivent être ramenées, comme toutes les autres piles et accumulateurs, dans un lieu de collecte.

Veillez aux **piles cachées** dans de nombreux objets d'usage courant (jeux électroniques, montres, jouets, films Polaroid, outils sans fil, cartes de vœux, etc.): elles devront impérativement être retirées lorsque vous jetterez l'appareil. Les piles étant extrêmement polluantes, pensez à brancher vos appareils sur le secteur dès que possible. Vous bénéficierez par la même occasion d'une énergie nettement moins chère.

Verre

Il se recycle indéfiniment, sans perdre ses qualités d'origine. Le verre récupéré servira à fabriquer de nouvelles bouteilles ou des matériaux de construction (laine de verre, sable).

Informations issues du GESDEC.

A suivre: les astuces du recyclage!

Pour rappel, des «Sakatris» (nouvelle collection!) vous sont remis gratuitement à la réception de la Mairie.

Aménagement

Grande affluence à l'exposition publique

La consultation publique du Plan directeur de quartier (PDQ) Bernex-Est a eu lieu durant le mois de juin à la Salle communale de Confignon. Des visites commentées ont eu lieu le 11 juin, visites qui ont connu un fort succès et permis d'échanger avec les chefs de projets.

La direction de projet a reçu un peu moins d'une vingtaine de courriers avec différentes remarques. Certaines d'entre elles permettront d'alimenter qualitativement le PDQ. Chaque auteur recevra une réponse personnalisée et détaillée expliquant l'intégration de ces remarques dans le projet, ou les motifs pour lesquels elles ne pourront être prises en compte pour l'heure.

Rappelons que le PDQ est un instrument liant les autorités cantonales et communales. Il donne de grands principes généraux qui seront affinés, vérifiés et mis en œuvre lors des étapes ultérieures lorsque les études de détail débiteront.

Les Conseils municipaux de Bernex et Confignon recevront le PDQ à la fin de l'année pour approbation.

Pas de quartier sans tram, c'est sans concession

Les autorités de Plan-les-Ouates et de Confignon l'ont toujours dit: le quartier des Cherpines ne se développera que si le tramway Saint-Julien se réalise, et ce en même temps que les constructions de logements pour que les nouveaux habitants puissent bénéficier d'un transport collectif à forte capacité dès leur arrivée.

Autant dire qu'après plusieurs mois d'étude nous sommes sur la bonne voie. En effet, la demande de concession a été déposée auprès de l'Office fédéral des transports (OFT), organe compétent pour les transports ferroviaires. Les Conseils municipaux des deux communes devront se déterminer sur cette demande de concession donnant ainsi l'exploitation de cette ligne aux Transports publics genevois.

Dès le début de l'année 2016, le dossier PAP, équivalent d'une demande d'autorisation de

construire, sera déposé auprès de l'OFT. Le planning prévoit l'entame des travaux dès la fin 2017. Ce projet se poursuit sur de bons rails.

Parking temporaire

Un parking temporaire a été réalisé sur une parcelle dans le quartier des Cherpines pour les employés de la manufacture Patek Philippe. Cette dernière va s'agrandir sur l'emplacement où était situé le parking de ses employés. Le Canton a délivré une autorisation temporaire d'utilisation d'une parcelle privée aux Cherpines pour permettre aux collaborateurs de cette entreprise de stationner durant la phase de chantier.

Dès le début 2018, les véhicules retourneront dans le parking définitif que l'entreprise construit en même temps que l'agrandissement de ses ateliers. Débuteront alors les travaux du tram Saint-Julien qui passera au nord de ce parking provisoire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

Le canton de Genève victime des punaises de lit!

Avec l'expansion des voyages et des déplacements, les punaises de lit prolifèrent encore plus facilement et massivement qu'auparavant. Une recrudescence d'infestation est particulièrement relevée à Genève.

Recommandations

- En cas de doute, informez-vous: flyers à la mairie et sur le site du canton.
- Evitez de ramasser des objets et des meubles déposés dans la rue.
- En cas de constat de punaises de lit, informez immédiatement votre régie.

Informations utiles

Référez-vous aux deux fiches informatives générales éditées par l'Etat:

- Les punaises de lit: l'essentiel, les signaler

pour les éradiquer;

- Les punaises de lit en 10 questions; ou aux neuf fiches pratiques dont:
- Précautions à prendre lors d'un voyage;
- Comment se débarrasser d'objets infestés.

Le lien de toutes les fiches informatives (dépliants et fiches pratiques) du site de l'Etat de Genève se trouve sur notre page d'accueil: www.confignon.ch

Vous disposez également d'informations à la réception de la mairie.



Coup de chapeau de la Commune: appel aux candidats

Le **Coup de chapeau** est attribué à une personne, à une association ou à un groupement de la commune s'étant particulièrement distingué(e) dans divers domaines: social, humanitaire, communautaire, culturel, artistique, sportif, développement durable ou autre.

Conditions d'obtention

- être originaire de la commune ou domicilié sur le territoire communal
- faire partie d'une association ou d'une société exerçant une activité dans la commune
- à titre exceptionnel, le **Coup de chapeau** peut être attribué à une

personne qui a œuvré dans l'intérêt de la commune sans y être domiciliée.

Remise du Coup de chapeau

La remise du **Coup de chapeau** aura lieu lors de l'Apéritif communal, le 15 janvier 2016.

Merci d'envoyer vos candidatures ou propositions de candidatures accompagnées d'un descriptif **d'ici au mercredi 25 novembre** à la Mairie de Confignon (ch. de Moulaz 2, 1232 Confignon) ou par e-mail à info@confignon.ch

Newsletter

Pas encore abonné à la Newsletter à l'attention des propriétaires de villa?

Si vous êtes propriétaire de villa et intéressé à recevoir entre 4 à 10 Newsletters par an concernant principalement les questions énergétiques et leurs subventions, faites-en la demande à durabilite@confignon.ch en indiquant votre nom, prénom, adresses mail et postale.

Les Newsletters vous seront envoyées par courriel. Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations transmises jusqu'ici sur notre site Internet à la rubrique **Newsletter** du **Développement durable** (lien en page d'accueil).

sant«e»scalade

Cette association propose des entraînements collectifs pour toutes les personnes intéressées par la pratique de la marche et de la course à pied en vue de participer à la Course de l'Escalade ou pas!

Du 2 août au 31 octobre pour les débutants et du 17 septembre au 3 décembre pour les seniors.

Vous trouvez tous les compléments d'information (conditions, horaires, lieux d'entraînement) sur la page d'accueil de notre site Internet www.confignon.ch.



La commune compte une nouvelle nonagénaire: Madame Renata Parmeggiani. Madame la Maire Sylvie Jay s'est rendue à son domicile le 27 juillet pour lui souhaiter un très joyeux anniversaire au nom du Conseil administratif.

Fête de la Musique

*Un réveil tonique avec le groupe d'instruments à vent «Musicatypique» (en haut à droite)
Madame Eliane Dormond présente les lieder qui vont être interprétés par quatre de ses élèves (ci-contre)
Une élève de l'Ensemble vocal de la classe de chant d'Eliane Dormond. (ci-contre à droite)
Petit-déjeuner en musique devant la Mairie (ci-dessous)*





Les Promotions



A Cressy, les grands ont parrainé les petits durant toute l'année scolaire; une riche expérience pour ces classes pilote.

délibérations du Conseil municipal

Séance du 12 mai 2015

Monsieur Tout le Monde, s'il avait ce jour-là fait l'effort d'assister au Conseil municipal, serait reparti bien marié et déçu de l'absence de débats, bref de l'accumulation de rapports nombreux et improbables sur des sujets tous plus techniques et administratifs. Heureusement, il se serait régalé de la verrée qui suivit pour prendre congé des membres du Conseil qui siégeaient pour la dernière fois. Ce sont en effet Mesdames Arielle DENOREAZ, Catherine GRAF, Martine LAEDERACH, Marie-Inès MAIGRE, Lillia MARINI et Amanda MURO-VOCAT qui étaient dans ce cas, et pour les Messieurs, Daniel BLONDIN, Farid BEN SLIMANE, Maurice MAZZOLA et Yves ZEHFUS. Le Président du Conseil municipal sortant les a vivement remerciés.

Pour le compte rendu de la séance, on citera les passages les plus significatifs du rapport de la Commission des finances :

«Le compte de fonctionnement présente des revenus d'un montant total de CHF 13'015'078.54.

Les charges totalisent CHF 13'507'735.87.

Le compte de fonctionnement présente donc un excédent de charges de CHF 492'657.33 contre un déficit prévu de CHF 1'000'000.-.

Le bilan fait état, tant à l'actif qu'au passif, d'un montant total de CHF 56'747'955.01. La fortune de la Commune passe de CHF 25'373'328.81 à CHF 24'880'671.01.

Il convient de relever l'inscription en pied de bilan de cautionnements pour une somme de CHF 37'027'726.-. Ces cautionnements résultent de la décision prise en 2004 de garantir les

emprunts bancaires transférés à la Fondation du logement et des nouveaux cautionnements pour les deux immeubles Cressy Plus et A2-Berthet en construction par la Fondation du logement.

Le compte des investissements présente un total de dépenses de CHF 3'061'460.37 contre CHF 1'381'000.- au budget et un total de recettes non mis au budget de CHF 1'310'272.50.

En ce qui concerne l'endettement de la commune, il est situé à CHF 26'615'000.- au 31 décembre 2014, soit une diminution de CHF 85'000.- par rapport à la fin de l'exercice 2013.»

Eric Baier

Président du Conseil municipal
(du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015)

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les mardi 22 septembre, 10 novembre et 8 décembre à 20h30 à la Salle communale. Les séances sont publiques.

le coin des associations

Grande Braderie et Brisolée

Les Confid'Oizes ainsi que les bradeurs attendent le **dimanche 27 septembre** tous les chineurs amateurs ou confirmés à leur «**Grande Braderie**» à la Salle communale de Confignon **de 10h à 17h**.

Une buvette tenue par l'association permettra aux visiteurs et visiteuses de se désaltérer et de se restaurer.

Alors parlez-en autour de vous et venez nombreux nous rendre visite.

Les Confid'Oizes seront également très heureuses de vous accueillir à leur **Brisolée** le **samedi 21 novembre** à la Salle communale de Confignon **dès 19h30**.

Au menu châtaignes, charcuterie, fromage, tarte aux pommes et ambiance musicale avec le groupe AVS. Une soirée à noter dans vos agendas!

Pour la tenue d'un stand à la Braderie, pour vous inscrire ou simplement pour obtenir plus d'informations contactez Cathy Graf:

cathgraf@bluemail.ch
ou au **079 679 56 06**.

Fête de Cressy

Cette année, la Fête de Cressy a une aura particulière: c'est le dixième anniversaire de son organisatrice, l'Association des habitants de Cressy-AHC. Créée en 2005, après dix années mouvementées, riches en péripéties et en rencontres, les fourmis orange qui œuvrent au sein du comité ne se lassent pas et continueront encore sur cette belle lancée.

La Fête aura lieu le **dimanche 20 septembre** sur la place du terminus du bus (rue Edouard-Vallet) et commencera avec son traditionnel apéritif offert à la population à 11h30. Après le lâcher de ballons haut en couleur à 12h, la Fête battra son plein avec un stand de nourriture asiatique, sans oublier la petite alimentation que les petites fourmis proposeront à leur stand et les succulentes pâtisseries de l'association PEAS (Projet d'Entraide et Actions Solidaires). La musique s'emballera avec différents groupes de jeunes, les manèges tourneront à plein régime, les animations feront trembler la scène avec du rock acrobatique, des danses latines et de la zumba, le ballon fera vibrer la salle de gymnastique, la tombola fera des heu-

reux, les tours en calèche accueilleront plein d'enfants, un atelier bricolage et un stand maquillage raviront les plus petits.

Il y aura une partie officielle cette année avec les représentants des communes de Bernex et Confignon ainsi que le Conseiller d'Etat, M. Serge Dal Busco, à 14h.

Nous vous informons que durant toute cette journée, le bus 21 fera son terminus à l'arrêt Edouard-Vallet (les arrêts Joseph-Berthet et Cressy ne seront pas desservis).

Les fourmis orange vous attendent pour partager cette belle journée.

Fête de paroisse

Venez vivre un bon moment de convivialité à la fête d'automne de la paroisse protestante de Bernex-Confignon **le samedi 10 octobre** au Centre paroissial (20 ch. Sur Beauvent)

Petit-déjeuner dès 8h30

Raclettes dès 12h

Stands divers & fleurs

Pour les enfants: jeux et bricolages.

15h: Concert par les «BLUEGRASS FEVER Country Music!»

Le Mot du Coteau

Club des aînés de Bernex-Confignon

Bonjour à toutes et à tous,

Après cet éprouvant mois de juillet, il faut bien le dire, j'émerge enfin. Nous voulions du soleil, nous en avons eu ! Merci ô soleil mais nous n'en demandions pas tant. J'espère que vous avez toutes et tous trouvé un

moyen de vous rafraîchir et de passer un très bel été.

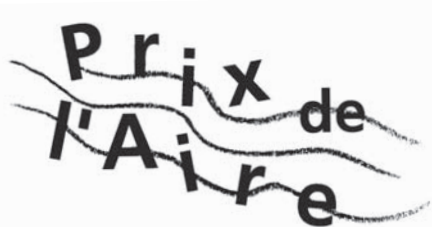
Comme chaque année, nous reprenons nos activités en septembre avec le Jeûne genevois et notre tarte aux pruneaux. Nos cours de sophrologie, d'aquagym et de Zumba reprennent aussi. Notre saison des repas au local recommencera en octobre, soyez toutes et tous bienvenu-e-s pour des moments chaleureux.

Pour les excursions, il nous en reste deux «Chocolat et Cabane du P'tit Oiseau» en septembre et «Chiens, Brisolée et lacs souterrains» en octobre, pour terminer agréablement la saison 2015.

Dans l'attente de vous revoir «alertes et guillerets» dès que possible.

Amicalement vôtre,

fg



Concours littéraire Bernex-Confignon

Extrait du 1^{er} prix, catégorie adultes dès 18 ans de l'édition 2015 sur le thème : «Le rythme dans la peau», **Peine de cœur**, de **Alizée Calza**.

«– Toi, t'as le rythme dans la peau...

– Merci.

– C'était pas un compliment.»

Voilà, comment je l'ai rencontrée. Je pensais au début que c'était une nouvelle approche un peu minable, ça sentait le compliment à plein nez. Dire «t'as le rythme dans la peau» à un batteur, ce n'était pas subtil. Cependant, c'était une fille superbe, pas un de ces canons qu'on siffle en pleine rue, mais une beauté qui changeait la rotation de notre Terre. Il y avait son regard volontaire, ses yeux bleus qui absorbaient le monde pour le laver et le rendre moins commun. J'aimais son petit nez et sa bouche qui se tordait de façon approximative quand elle parlait, une petite malformation qui lui donnait un charme certain. Il y avait ses cheveux bouclés qu'elle rabattait derrière ses oreilles pour mieux réfléchir. Et, bien sûr, ses mains, mais ça aussi c'était d'une logique implacable, que regarde-t-on chez une harpiste si ce n'est ses mains. C'est pour toutes

ces raisons, que j'ai ravalé mon commentaire amer sur la banalité de sa réplique pour lui répondre un simple «merci» avec un sourire baveux et dragueur qui faisait fureur auprès des gens de son espèce, je parle bien sûr de la gente féminine. Là, la claque : «c'était pas un compliment», puis son dos.

C'est ainsi que notre «relation» a commencé. Un échange plein de promesses pour se terminer sur le crash d'une phrase insultante et une vue plongeante sur une paire de fesses. Je la comprenais enfin hautaine avec son regard bleu impénétrable qui vous glaçait à chaque fois qu'il vous fixait, son nez trop fin et trop pointu qui semblait désigner sa bouche qu'elle tordait d'une façon comique pour parler. Plus ses cheveux bouclés qui lui mangeaient le visage et qu'elle coinçait sèchement derrière ses oreilles pour faire comprendre qu'elle tentait d'user de sa matière grise. Le genre de personnage qu'il vaut mieux ne pas approcher. Sur ce dernier point, j'ai vraiment réussi, jusqu'à ce jour-là.

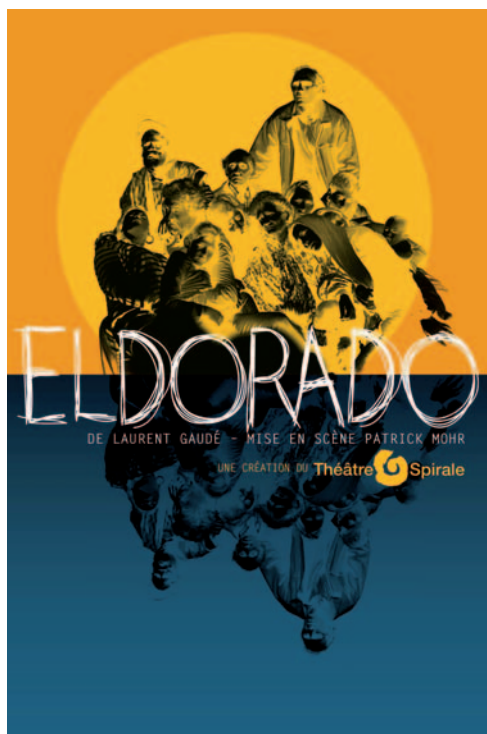
«J'ai 25 ans, je suis jeune, j'ai toute la vie devant moi» répétais-je encore une fois devant le miroir essayant vainement de me convaincre. Qui voulais-je tromper ? Mes amis ? Ça faisait longtemps qu'ils m'avaient lâché. Mes parents ? Ils n'osaient même plus me regarder dans les yeux. Je sentais mon cœur qui battait dans ma poitrine, mais pour combien de temps ? 10 ans ? 10 minutes ? Chaque seconde me semblait terriblement précieuse, pourtant je les passais à me lamenter sur mon sort et me dire que définitivement le temps filait. Boum boum, boum... boum, une arythmie chez un batteur, quelle blague. Un groupe sanguin trop rare et personne ne se décidait

à mourir pour moi, vraiment les gens étaient trop égoïstes. J'avais 25 ans et j'avais enterré ma vie sociale. Au début, on m'avait dit qu'on me soutiendrait. Seulement, quand une situation est désespérée, on se lasse, surtout à 25 ans. Faut croire que maladie, en plus de rimer avec soucis et insomnie ; ça va surtout avec sans ami. J'étais passé dans le clan des morts-vivants, mais moins sexy que ceux de la TV. Je ne comptais pas envahir la Terre, j'aspirais juste à occuper ma place en-dessous. Ma vie devenait mortelle, sans mauvais jeu de mots.

C'est là que j'ai commencé à repenser à elle. Je voyais ses boucles qui semblaient servir de cadre à l'aquarelle que dessinait son visage, ses yeux qui me fixaient quand ses doigts fins courraient agilement sur les cordes de sa harpe, son sourire rêveur et la cambrure de son dos qui épousait la forme de son instrument : Eloïse Leroy. Son nom retentissait dans ma tête comme si c'était la mélodie que me soufflait sa harpe. J'allais sur mon ordinateur pour la rechercher, mais j'abandonnai rapidement l'idée : trop moderne, ça n'allait pas avec le personnage et j'en apprendrais trop en un tour de clavier. Je pris donc mon courage à deux mains et me saisis du gros annuaire qui trônait sur la table du salon attendant gentiment l'hiver pour servir de combustible à la cheminée. Elles étaient trois, je laissai mon instinct choisir laquelle était la bonne et je composai le numéro (...)

Lisez la fin de ce texte et trouvez les huit autres textes lauréats à la réception de la mairie ou sur notre site Internet :

www.confignon.ch/fr/vieculturelle/prixdelaire



La Fête du théâtre propose un Eldorado à Confignon

Avec Eldorado, c'est depuis les pays d'origine que l'on suit l'épopée de ceux qui, au péril de leur vie, quittent leurs terres natales pour tenter d'atteindre la terre promise. C'est avec une grande intelligence et un sens consommé de la narration que Laurent Gaudé tisse les destins croisés de ces multiples migrants confrontés à l'imperméabilité de la citadelle Europe.

Ce texte résonne en nous comme un cri sourd de colère rentrée et de désespoir, il s'ancre dans une actualité qui depuis plus de dix ans ne cesse de prendre de l'ampleur et devient un véritable phénomène de société, mais en hissant les personnages qui incarnent cet affrontement au rang d'icônes, de figure mythologique d'une tragédie contemporaine.

A l'issue de la représentation, la Mairie de Confignon vous invite à une verrée avec les artistes de la pièce, pour rencontrer d'une manière festive ceux qui font vivre cette création.

Une création du Théâtre Spirale, mise en scène Patrick Mohr, d'après le roman Eldorado de Laurent Gaudé

Dimanche 1^{er} novembre 2015 à 17h

Salle communale de Confignon

Entrée libre

Tout public (dès 10 ans)

Durée: 2h

www.fetedutheatre.ch

Auberge de Confignon
Le Bistro • Le Gastronomique • L'Hôtel

6 place de l'Eglise - 1232 Confignon - 022 757 19 44 - info@auberge-confignon.ch
www.auberge-confignon.ch

ALAIN DREIER
Bureau technique
du bâtiment SA

2, place de l'Eglise
1232 Confignon
Tél.: +41 22 343 09 20
Fax: +41 22 343 21 96
info@dreier-btb.com
www.dreier-btb.com

Yellowprint
GESTION PHOTOVOLTAÏQUE

Laurent Barcellini
Fondateur & Directeur

Yellowprint Sàrl,
Route de Soral 14 ter, 1232 Confignon
Fax: +41 22 733 75 08 Mobile: +41 79 668 57 74
E-mail: lbarcellini@yellowprint.ch
Site: www.yellowprint.ch

NOUVELLE GERANCE

Tea Room
CRESSY

61, Rue Edouard Vallet - 1232 Confignon
Tél: +41 22 757 08 66